

TRIBUNE signée par une **centaine de scientifiques et de personnalités engagées**, à l'initiative de la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFPEM)

Madame la Ministre, osez protéger une espèce menacée

Face au déclin préoccupant des effectifs de putois en France et parce que la protection de la biodiversité passe par des mesures concrètes, nous demandons la signature immédiate d'un arrêté ministériel inscrivant cette espèce sur la liste des mammifères protégés en France, comme l'ont fait la plupart de nos pays voisins.

Pourquoi le Royaume-Uni, la Belgique, le Luxembourg, la Suisse, l'Italie ou encore la Catalogne protègent à différents niveaux le Putois d'Europe (*Mustela putorius*) ? Parce que sa sauvegarde est nécessaire, étant donné la baisse globale de ses effectifs en Europe de l'Ouest depuis plusieurs décennies.

En France, l'espèce est encore classée « susceptible d'occasionner des dégâts » - nouvelle dénomination des « nuisibles ». On lui reproche de consommer à l'occasion des couvées de perdrix d'élevage lâchées par millions pour la chasse ou de s'introduire parfois dans des poulaillers, ce qui est écologiquement anecdotique ou facilement évitable. Ce classement national est actuellement effectif dans seulement deux départements ; les putois y sont à ce titre piégeables, sans aucune raison scientifique.

C'est aussi largement le cas d'autres espèces indigènes comme la Fouine, la Martre, le Renard ou encore le Geai des chênes, mais à la différence de celles-ci qui restent communes, le Putois est dans une situation préoccupante.

Le déclin de ses populations au niveau national est documenté depuis un rapport remis en 2017 par la SFPEM au ministre de l'écologie de l'époque⁽¹⁾. Ce constat est officiellement confirmé la même année par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (désormais intégré à l'Office français de la biodiversité). Les causes identifiées de ce déclin sont essentiellement l'agriculture intensive, l'urbanisation, les collisions routières, les pathologies, les pollutions et enfin le piégeage volontaire ou accidentel dans des pièges destinés à d'autres espèces.

Notre demande d'inscrire le Putois sur la liste des mammifères protégés, à chaque fois redéposée sur le bureau des différents ministres de l'écologie qui se sont succédé depuis 4 ans, est soutenue par toutes les instances scientifiques compétentes : le Muséum national d'histoire naturelle ; le Conseil national de protection de la nature qui a émis dès 2018 un avis favorable à l'unanimité concernant cette demande ; enfin le comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature qui a écrit dès 2019 au ministre de l'écologie de l'époque pour lui demander de prendre un arrêté en ce sens.

Bérangère Abba, secrétaire d'État en charge de la biodiversité, a évoqué en 2020 l'hypothèse que le statut « nuisible » du Putois soit réexaminé en 2022, sans aucun engagement sur l'obtention d'un statut « protégé ». Ces paroles positives sont absolument insuffisantes.

Pourquoi la France ne protège pas cette espèce, alors que tous les arguments scientifiques sont réunis ? Il semble que le blocage soit strictement politique et lié au lobby de la chasse. Espèce chassable, le Putois n'intéresse pourtant pas les chasseurs au quotidien ; les putois tués le sont par opportunité lors de la traque d'autres gibiers. L'opposition des représentants du monde de la chasse tient surtout pour eux du symbole, refusant qu'on retire un nom à la liste des 90 espèces gibier.

La protection réglementaire du Putois permettrait non seulement de sauver chaque année plusieurs milliers de putois actuellement tués par piégeage ou chasse, mais aussi et surtout la mise en œuvre de programmes de conservation passant par la restauration de milieux naturels, la création de passages à faune sous les routes et autres actions proposées dans un plan national de conservation

remis en 2021 par la SFEPM au ministère⁽²⁾. Pour ce faire, il ne manque plus qu'une décision ministérielle protégeant cette espèce, dans l'intérêt général et sans que personne ne soit lésé.

(1)

https://www.sauvonslesputois.fr/sites/default/files/inline-files/Protéger_le_Putois_Rigaux_SFEPM_2017_0.pdf

(2)

https://www.sauvonslesputois.fr/sites/default/files/inline-files/Plan_national_conservation_Putois_2021_SFEPM_web.pdf

Liste des signataires

Tribune sur la demande de protection du Putois d'Europe, [publiée sur LeMonde.fr](https://www.lemonde.fr)

Christian Arthur, président de la SFPEM*, **Yann Arthus-Bertrand**, photographe, président de la fondation GoodPlanet, **Isabelle Autissier**, présidente d'honneur du WWF* France, **Pauline Balducci**, écologue et doctorante en paléoclimatologie, **Laurent Ballesta**, photographe naturaliste et biologiste, **Luc Barbaro**, chargé de recherche en écologie de la conservation INRAE* Toulouse, **Aurélien Barrau**, astrophysicien, **Kévin Barré**, chercheur en écologie, **Yves Bas**, chargé de recherche en écologie, **Arnaud Béchet**, directeur de recherche en biologie de la conservation à la Tour du Valat, **Sandrine Bélier**, directrice de Humanité et biodiversité, **Simon Benhamou**, directeur de recherche au CNRS* en écologie comportementale et des déplacements, **Camille Bernard**, écologue, **Max Bird**, vulgarisateur scientifique et vidéaste, **Jacques Blondel**, directeur de recherche au CNRS* en écologie évolutive – CEFE*, **Allain Bougrain-Dubourg**, président de la Ligue pour la protection des oiseaux, **Sébastien Brosse**, professeur en biologie animale et écologie à l'Université Paul Sabatier, **Bureau de la Société française d'écologie et d'évolution**, **Bernard Chevassus-au-Louis**, président de Humanité et biodiversité, **Gilbert Cochet**, professeur agrégé des sciences de la vie et de la terre, **Marie-Pascale Colace**, écologue au Laboratoire d'écologie alpine, **Pierre-André Crochet**, directeur de recherche au CNRS* en génétique et écologie évolutive, **Tanguy Daufresne**, écologue et chercheur à l'INRAE* de Montpellier, **Nathalie de Lacoste**, écologue naturaliste, **Nicolas Deguines**, écologue et maître de conférences à l'Université de Poitiers, **Olivier Delzons**, chef de projet en écologie, **Florence Devers**, chargée d'études au MNHN*, **Stéphane Dray**, directeur de recherche au CNRS* en écologie, **Mathieu Duméry**, vulgarisateur scientifique, **Olivier Duriez**, chercheur en biologie de la conservation au CEFE*, **Jérôme Fromageau**, président de la Société française pour le droit de l'environnement, **Philippe Gaubert**, chercheur à l'Institut de recherche pour le développement en biologie de la conservation et évolution, **Bruno Genty**, président d'honneur de France nature environnement, **Marc Giraud**, porte-parole de l'Association pour la protection des animaux sauvages, **Georges Gonzales**, biologiste du comportement, éthologie et conservation - chercheur à l'INRAE*, **Philippe Gourdain**, écologue, **Pierre-Henri Gouyon**, professeur au MNHN* de génétique et évolution des populations, **Frédéric Grandjean**, écologue, **David Grémillet**, directeur du Centre d'études biologiques de Chizé, CNRS* - La Rochelle Université, **Robin Hasbrouck**, ornithologue responsable d'études en bureau d'étude, **Stephan Hättenschwiler**, directeur de recherche en écologie au CNRS* Montpellier, **Julien Hoffman**, fondateur du collectif DEFI-Écologique, **Jean Ichter**, écologue, **Philippe Jacques Dubois**, ingénieur écologue, **Jean Jalbert**, directeur général de la Tour du Valat, **Philippe Jarne**, directeur de recherche au CNRS* en écologie-évolution, **Romain Julliard**, professeur d'écologie au MNHN*, **Christian Kerbiriou**, enseignant chercheur Sorbonne Université & MNHN* en écologie, **Jérémy Kiszka**, professeur en biologie marine à l'Université internationale de Floride, **Guillemette Labadie**, ingénieur agronome et doctorante en écologie, **Christophe Lalanne**, ingénieur écologue et président du bureau d'étude Grena Consultant, **Sébastien Lavergne**, chercheur au CNRS* en écologie et évolution, Université Grenoble Alpes, **Thomas Lebard**, entomologiste, **Jane Lecomte**, professeur d'écologie de l'Université Paris-Saclay, **Lilian Léonard**, écologue indépendant, **Corinne Lepage**, avocate, ancienne ministre de l'environnement, **Thierry Lodé**, professeur d'écologie évolutive, **Grégoire Lois**, directeur-adjoint du programme Vigie-Nature au MNHN*, **Julie Marmet**, chef de projet Chiroptères au MNHN*, **Léo Martin**, post-doctorant au MNHN* en anthropologie de l'environnement, **Claude Miaud**, chercheur en écologie et président de la Société herpétologique de France, **Thomas Milon**, ingénieur agronome spécialisé dans la biodiversité, **Sébastien Minchin**, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Bourges, **Margaux Mistarz**, écologue chargée de mission, **Lisa Moreno**, écologue botaniste, **Clara Morey Rubio**, biologiste en recherche et

conservation des oiseaux marins, **Xavier Morin**, chercheur au CNRS* en écologie, **Baptiste Morizot**, enseignant-chercheur en philosophie, **François Moutou**, vice-président de la Société nationale de protection de la nature et docteur vétérinaire, **Vincent Munier**, photographe nature, **Johanne Nahmani**, écologue et chercheuse spécialisée dans l'étude de la faune du sol, **Anthony Olivier**, écologue à la Tour du Valat, **Yves Paccalet**, auteur naturaliste, **Brian Padilla**, écologue chef de projet, **Guillaume Papuga**, maître de conférence en écologie à l'Université de Montpellier, **Alessandro Pignocchi**, auteur et ancien chercheur en sciences cognitives et philosophie de l'art, **Matthieu Ricard**, docteur en génétique cellulaire, moine bouddhiste, **Charlotte Ricaud**, ingénieure écologue, **Freddie-Jeanne Richard**, maître de conférence en écologie à l'Université de Poitiers, **Pierre Rigaux**, responsable du dossier Putois à la SFEPM*, **Jean Roger-Estrade**, professeur d'agronomie à AgroParisTech, **Christine Rollard**, biologiste aranéologue au MNHN*, **Océane Roquinarç'h**, écologue indépendante, **Madline Rubin**, directrice de l'Association pour la protection des animaux sauvages, **François Sarano**, docteur en océanographie, **François Sarrazin**, professeur d'écologie Sorbonne Université, **Dirk Schmeller**, professeur en biologie de la conservation, **Arnaud Schwartz**, président de France nature environnement, **Marc-André Selosse**, biologiste et professeur au MNHN*, **Françoise Serre-Collet**, herpétologue au MNHN*, **Jean-Philippe Siblet**, ancien directeur du service du patrimoine naturel du MNHN*, **Hélène Soubelet**, directrice de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité, **Quentin Sureau**, chiroptérologue, **William Tachon**, écologue, **Anne Teyssède**, docteure en biologie évolutive, auteure et médiatrice scientifique, **Jessica Thévenot**, cheffe de projet en écologie, **Mathieu Vaslin**, naturaliste, **Yves Verilhac**, directeur de la Ligue pour la protection des oiseaux, **Vincent Vignon**, co-fondateur du bureau d'études Office de génie écologique, **Pierre-Yves Vigouroux**, écologue et chargé d'études ornithologiques, **Cédric Villani**, mathématicien, **Cécile Vincent**, enseignante chercheuse en écologie au Centre d'études biologiques de Chizé, **Maxime Zucca**, ornithologue.

*CEFE - Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive

*CNRS - Centre national de la recherche scientifique

*INRAE - Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

*MNHN - Muséum national d'Histoire naturelle

*SFEPM - Société française pour l'étude et la protection des mammifères

*WWF - World wildlife fund